

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ×

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

**ÉTAT DE VAUD**

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

# 21\_HQU\_64 - Question orale Laurence Creteigny - Dans les mariages comme dans les enterrements, le diable fait son œuvre, est-ce que l'état civil peut faire le sien ?.

Séance du Grand Conseil du mardi 4 mai 2021, point 2.10 de l'ordre du jour

## Texte déposé

La perte d'un proche est toujours difficile, mais devoir, en plus, se débattre avec l'administration, téléphoner, envoyer des mail et attendre plus d'1 mois pour recevoir l'acte de décès de son proche n'est pas normal. Pendant ce temps impossible de résilier le loyer d'un appartement, une assurance, un abonnement ou toutes autres procédures qui demandent de présenter l'acte de décès.

Quelles solutions le Conseil d'État propose-t-il pour améliorer la situation ?

## Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6  
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500)

[info.grandconseil(at)vd.ch](javascript:linkTo\_UnCryptMailto('gempxs.mrjs2kverhgswimpDzh2g!'));

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place%20du%20Château%206++Lausanne+Suisse)